

7

VAL DE SAÔNE

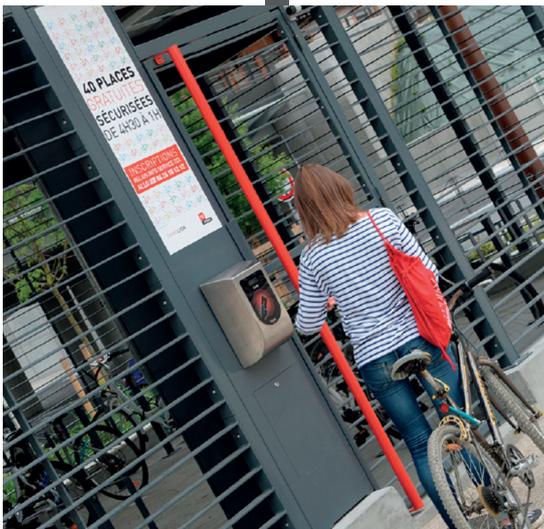


Novembre 2020

Cahier de fiches



PLAN D' ACTIONS INTERMODALITÉ pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise 2019-2021



1 Actions générales sur les 8 bassins du PAI

Fiche AML-1-SMT

Comité de suivi des partenaires du PAI par bassin

Fiche AML-2-SMT

Tarifification multimodale zonale à l'échelle du SMT AML

Fiche AML-3A-SMT

Développement de l'information multimodale

Fiche AML-3B-SMT

Développement de l'information voyageurs transport collectif en temps réel

Fiche AML-3C-AURA

Développement de l'information multimodale dans les pôles d'échanges multimodaux

Fiche AML-4-SMT

Pôles d'échanges multimodaux (Etude/Coordination au niveau de l'AML)

Fiche AML-4A

Aménagements du PEM de Lyon Part-Dieu (phase 1)

Fiche AML-4B

Aménagements du PEM de Lyon Perrache (phase 1)

Fiche AML-4C

Aménagements du PEM Saint-Étienne Châteaureux

Fiche AML-5-SMT

Parcs relais (Étude et coordination AML)

Fiche AML-6-SMT

Expérimentations d'innovations intermodales

Bassin VAL DE SAÔNE

2 Les actions spécifiques au bassin Val de Saône

Fiche VS-1

Étude sur l'optimisation des liaisons TC avec la gare de Villefranche

Fiche VS-2

Développement de la gare d'Anse

Fiche VS-3

Création d'un titre T-libr avec les réseaux TER, Libellule, Cars du Rhône et TCL

Fiche VS-4

Création d'un P+R à Saint-Germain-au-Mont d'Or

Fiche VS-5

Agrandissement du parking et aménagement des abords de la gare de Saint-Georges-de-Reneins

3 Les actions multi-bassins

BASSIN VAL DE SAÔNE (VS)

BASSIN OUEST LYONNAIS ROANNE (OLR)

Fiche OLR-VS-1

Aménagement du PEM de l'échangeur routier de la Garde (axe A6/A7)

BASSIN VAL DE SAÔNE (VS)

BASSIN GIER - MORNANTAIS (GM)

BASSIN VALLÉE DU RHÔNE (VR)

Fiche VS-VR-GM1

Voie de circulation réservée au covoiturage sur A6/A7



1

Les actions générales déployées sur l'ensemble des bassins du PAI

P. 4 > 14

- Fiche AML-1-SMT 4
- Fiche AML-2-SMT 5
- Fiche AML-3A-SMT 6
- Fiche AML-3B-SM 7
- Fiche AML-3C-AURA 8
- Fiche AML-4-SMT 9
- Fiche AML-4A 10
- Fiche AML-4B 11
- Fiche AML-4C 12
- Fiche AML-5-SMT 13
- Fiche AML-6-SMT 14

SOMMAIRE

2

Les actions spécifiques au bassin Val de Saône

P. 16 > 21

- Fiche VS-1 16
- Fiche VS-2 17
- Fiche VS-3 18
- Fiche VS-4 19
- Fiche VS-5 20

3

Les actions multi-bassins concernant le bassin Val de Saône

P. 22 > 23

- Fiche OLR-VS-1 22
- Fiche VS-VR-GM1 23

● Carte des actions du bassin P. 15

● Glossaire Légendes Crédits P. 26

● Les 75 actions cartographiées sur l'ensemble du périmètre de l'aire métropolitaine lyonnaise P. 24 > 25



Fiche AML-1-SMT : Comité de suivi des partenaires du PAI par bassin

Désignation :

Mise en place d'un Comité de suivi technique se réunissant au moins une fois par an, dans chaque bassin, et associant des représentants des autorités organisatrices, des exploitants, des concessionnaires, des services techniques de l'Etat et des collectivités, etc.

Lieu / échelle d'application :

Chaque bassin du PAI.

Objectif(s) :

- Bilan de l'avancement des actions recensées dans le présent plan d'actions ainsi que les autres actions portées par le SMT AML.
- Avancées des projets qui animent les territoires à plus long terme.
- Emergence de nouveaux projets.
- Partage des informations relatives à la coordination des offres, aux dysfonctionnements éventuels observés et partage des expériences à l'œuvre sur le territoire.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Etat, Région, Départements de l'Ain et de l'Isère, EPCI, SYTRAL, Métropole de Lyon, SCOT, exploitants, concessionnaires.

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML.

Avancées du projet en 2020 :

Durant le mois de novembre 2020, le SMT AML a organisé la deuxième édition des huit comités de suivi de son «Plan d'Actions Intermodalité» (PAI) 2019-2021. Initialement prévues sur l'ensemble du territoire de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne, ces rencontres ont dû être organisées en visioconférence en raison du contexte sanitaire. Malgré ce changement de format, ces huit comités de suivi ont connu une forte mobilisation à distance avec l'intervention de nombreux élus et techniciens des territoires concernés par les 8 bassins de mobilité du PAI. Près de 300 participants dont 75 élus ont pu s'inscrire à ces réunions pour prendre connaissance des études d'intermodalité menées par le SMT AML au cours de l'année 2020 sur chacun des 8 bassins du PAI. Un focus sur les principales gares de chaque bassin (78 gares au total) a permis de mettre en exergue la qualité d'intermodalité de ces dernières, et de souligner les marges de progression possibles pour améliorer l'articulation des différents modes de transport en gare.

Fiche AML-2-SMT : Tarification multimodale zonale à l'échelle du SMT AML

Désignation :

Démarche de veille - propositions - expérimentations - développements en matière de tarification multimodale zonale à l'échelle du SMT AML (gamme T-libr) et/ou de produits tarifaires combinés locaux.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre du SMT AML.

Objectif(s) :

- Poursuivre le développement de la gamme tarifaire multimodale zonale T-libr : couverture géographique, gamme tarifaire...
- Assurer un suivi des produits combinés.
- Promouvoir des innovations et/ou coopérations tarifaires à chaque besoin identifié, notamment autour des événements
- Faire connaître la tarification multimodale (mise en place d'un kit de communication, événementiels).
- Mieux connaître l'usage et ses évolutions (enquête auprès d'usagers et non-usagers).

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Membres du SMT AML et autres AO concernées

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML.

Avancées du projet en 2020 :

- Un calendrier modifié pour prendre en compte les impacts de la pandémie :
- 4 réunions de partage pendant la 1^{ère} période de confinement / déconfinement 2020 sur les adaptations de service et recherche de cohérence des politiques de remboursement
 - Un Plan de communication initialement prévu à l'été 2020 incluant les réseaux sociaux, le Web et les employeurs repoussé à la rentrée 2021 ou au-delà
 - L'attribution d'un accord-cadre d'études permettant d'entamer début 2021 l'extension géographique des titres, un élargissement de la gamme avec des titres occasionnels et événementiels et de nouveaux supports (ex. QRcodes).



Fiche AML-3A-SMT : Développement de l'information multimodale

Le SMT AML est maître d'ouvrage du référentiel de données Multitud' qui alimente plusieurs calculateurs d'itinéraire dont Oûra pour Auvergne-Rhône-Alpes, Moovizy pour le bassin stéphanois ou encore Optymod'Lyon pour le bassin lyonnais.

Désignation :

Poursuite de l'amélioration de l'information multimodale (cartographie des offres, réflexion sur l'élargissement à de nouveaux réseaux et de nouveaux services).

Lieu / échelle d'application :

Périmètre élargi du SMT AML : périmètre Multitud' avec extensions possibles aux espaces vécus.

Objectif(s) :

- Consolider les informations.
- Être force de proposition pour des évolutions en réponse aux besoins des usagers.
- Sécuriser et partager les obligations en matière de production et diffusion des données.

Maître d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Membres du SMT AML, autres AO concernées et exploitants.

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML

Avancées du projet en 2020 :

multitud' 4 prendra le relèvement de multitud' 3 à la rentrée scolaire de septembre 2021 et après 6 mois de travaux pour garantir la réussite du projet

Fiche AML-3B-SMT : Développement de l'information voyageurs TC en temps réel

Désignation :

- Développer la collecte de l'information en temps réel pour alimenter des réutilisateurs comme Oûra qui développe des interfaces utilisateurs par calculateur web ou appli mobile.
- Qualifier la nature de l'information temps réel et les formats disponibles auprès des réseaux et exploitants.
- Mettre en œuvre un programme de développement des SAEIV compatibles.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre Multitud'

Objectif(s) :

Répondre à une demande forte des utilisateurs des réseaux de transports collectifs par l'amélioration de l'information voyageurs qui repose sur un travail de mise en qualité des données, de fiabilité de l'offre de transport affichée et des échanges d'information.

Maître d'ouvrage / pilote :

SMT AML pour Multitud. AO ou exploitants pour l'interface voyageurs

Partenaires :

Région, AO partenaires disposant d'une information en temps réel sur leur réseau.

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML.

Avancées du projet en 2020 :

Concernant le MaaS :

- Depuis décembre 2019, l'Application Moovizy permet de réaliser des réservations auprès de différents opérateurs de mobilité au sein de l'aire urbaine de Saint-Étienne. Tous les services des mobilités des partenaires seront accessibles. Il s'agira du premier MaaS (mobility as a service) de France.
- D'autres projets existent pour le secteur lyonnais entre la Métropole de Lyon et le SYTRAL.
- Via Oûra, la Région a annoncé développer des «briques» mises à disposition des partenaires pour tendre vers le MaaS.

Concernant l'entrepôts de données:

- multitud' 3 : Après TER, la mise en œuvre de l'offre en temps réel se poursuivra début 2021 avec TCL, STAS, STAR et Colibri.
- multitud' 4 prendra le relèvement de multitud' 3 à la rentrée scolaire de septembre 2021 et après 6 mois de «travaux pour garantir la réussite du projet.

Fiche AML-3C-AURA : Développement de l'information multimodale dans les pôles d'échanges multimodaux



Désignation :

- Afin de faciliter l'information des voyageurs TER à la descente des trains, et d'améliorer l'intermodalité avec les transports en communs, une information dynamique sur les prochains départs TC est en cours de déploiement. Elle permet également aux utilisateurs des TC qui fréquentent les pôles d'échanges d'être mieux informés sur ces circulations.
- La SNCF est chargée du déploiement : installation des écrans en gare ou sur le périmètre des pôles d'échanges, alimentation des écrans via le serveur multimodal SNCF. Les données théoriques peuvent provenir de Multitud' qui alimentent la plateforme Oura. Celle-ci peut alors alimenter le serveur SNCF. Les données temps réel pourront également être transmises, lorsqu'elles existent.
- Poursuite de l'amélioration de l'information multimodale (cartographie des offres, réflexion sur l'élargissement à de nouveaux réseaux et de nouveaux services).

Lieu / échelle d'application :

Les gares du périmètre SMT AML (ciblage SNCF) :

- Roanne, Ambérieu, Voiron, Bourgoin-Jallieu
- Gorge de Loup, Saint Paul, Vaise, Vénissieux, Vienne, Villefranche
- Givors, L'Arbresle,
- Saint-Etienne Carnot, Saint-Etienne Bellevue, Saint-Etienne la Terrasse.
- D'autres gares du périmètre pourraient être choisies en fonction des besoins.

Objectif(s) :

Renforcer l'information multimodale pour améliorer les échanges intermodaux dans les pôles d'échanges et faciliter les correspondances.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SNCF pour l'installation des écrans et leur alimentation.

Partenaires :

Région, AO partenaires, SMT AML

Coût, clé de financement, moyens :

Financement d'un premier lot d'installation par la Région et la SNCF.
Contribution au déploiement d'écrans supplémentaires ou équipement d'autres sites par les partenaires.

Avancées du projet en 2020 :

Mise en place d'informations multimodales dans les 14 gares de l'AML : Des plans d'intermodalité sont inscrits dans la convention SNCF. Grâce aux données des réseaux présentes dans multitud', le SMT AML participera en 2021 à la réalisation de plans multimodaux «papier» à l'échelle de l'AML.

Dans le cadre de multitud', les données temps réel pourront être mises à disposition pour la transmission à tout support numérique (borne, panneau...) développée par la Région ou une autre AOM.



Fiche AML-4-SMT : Pôles d'échanges multimodaux

Désignation :

Démarche partenariale sur la gestion des PEM (prise en compte de tous les modes de déplacements et de transports), les conditions d'accès et la signalisation des pôles multimodaux, le développement des services associés et notamment le stationnement vélos en consigne sécurisée (harmoniser les conditions d'accès, y compris la tarification).

Lieu / échelle d'application :

Périmètre du SMT AML

Objectif(s) :

- Optimiser, articuler, accompagner et faciliter le passage d'un mode de transport à un autre pour les différents types d'utilisateurs.
- Encourager le rabattement et la diffusion vers/depuis les réseaux de transport, y compris par les modes actifs pour le «premier» et/ou le «dernier» kilomètre.
- Partager les connaissances et définir collectivement des perspectives d'amélioration des fonctionnements.
- Accompagner les territoires pour faire des pôles d'échanges des leviers aux politiques de maîtrise de l'usage de l'automobile et de report modal vers le train, covoiturage et modes actifs (marche, vélo, VAE...).

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Métropoles de Lyon et de Saint-Etienne, SYTRAL, intercommunalités, Région.

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML pour l'étude.

Pour les pistes d'action et évolutions : financement propre à chaque partenaire concerné.

Avancées du projet en 2020 :

Mise à jour importante des cahiers de bassin en 2020 avec notamment l'ajout de fiches gare (pour environ 70 sur 120).
Afin de compléter les travaux du PAI et en subsidiarité des études locales et régionales (ou encore de la démarche de l'Etat d'amélioration des déplacements entre Lyon et Saint-Etienne), un accord-cadre d'études a été notifié en 2020 portant en particulier sur les parcs-relais, leur gestion, leur usage et les services en gares de l'AML. Une trentaine de gares seront étudiées au total, avec une approche par corridor. La première tranche portera sur les gares de Brignais, St-Chamond, Rive-de-Gier et Givors-ville.



Fiche AML-4A : Aménagements du PEM de Lyon Part-Dieu (phase 1)

Désignation :

Aménagement du pôle d'échanges multimodal (PEM) de Lyon Part-Dieu pour optimiser les circulations ferroviaires et l'intermodalité aux transports urbains et faciliter les déplacements à pied au sein de la gare et en liens avec les quartiers voisins.

Lieu / échelle d'application :

PEM de la gare Part-Dieu et relations aux quartiers voisins (Part-Dieu/ Vilette/ Lafayette/ Paul Bert). Objectif(s) :

- Apporter une réponse à la saturation de la gare.
- Optimiser l'articulation des différents modes de transports
- Création de la voie L pour retrouver une ponctualité et une robustesse acceptable en gare de Lyon Part-Dieu. Coût 100M€ mais pas de nouveaux trains mis en route sur cette nouvelle voie car l'objectif est de désaturer
- Doubler la surface de la gare avec création de nouveaux accès aux quais à partir de l'avenue Pompidou.
- Ouvrir la gare pour en faire un « morceau de ville » et un quartier à vivre attractif du quartier de la Part-Dieu.
- Faciliter les déplacements des usagers ferroviaires et plus généralement inter/ multimodaux : marche, vélo, voiture, TCU, TCNU • Création de 2000 places de stationnement vélo.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SNCF Réseau, G&C, SPL Part-Dieu.

Partenaires :

Etat, Région, SNCF Réseau, SNCF Gare et Connexions, SNCF Mobilités, Métropole de Lyon, Ville de Lyon, la SPL Lyon Part-Dieu et Sytral.

Coût, clé de financement, moyens :

Financement partagé : 105 M€ Région, 100M€ Etat, 150M€ Métropole de Lyon

Avancées du projet en 2020 :

Les travaux sont en cours, l'essentiel de la phase 1 du projet s'achèvera en 2024 et les derniers aménagements seront finalisés en 2026.



Fiche AML-4B : Aménagements du PEM de Lyon Perrache (phase 1)

Désignation :

Aménagement du PEM de Lyon Perrache pour améliorer l'intermodalité et l'insertion du PEM dans la ville. Ouverture du PEM sur le nouveau quartier de la Confluence.

Lieu / échelle d'application :

PEM de Perrache et ouverture au nord et au sud sur les quartiers environnants.

Objectif(s) :

- Ouvrir la gare de Perrache sur les quartiers Nord et Sud de la Presqu'île.
- Offrir plus de confort aux usagers inter/ multimodaux : marche, vélo, voiture, TCU, TCNU, ferroviaire.
- Répondre à la fréquentation de la gare qui devrait doubler d'ici 2030.
- Faciliter la liaison entre le Nord et le Sud de la Presqu'île de Lyon et transformer les abords de la gare de Perrache.
- Améliorer les accès à la gare et au métro et rendre les déplacements à pied au sein du PEM plus confortables.
- Création d'un passage dédié aux modes doux dans la voute ouest qui va accueillir également un accès métro direct, à 150 mètres de la place des Archives (sud du PEM).

Maitre d'ouvrage / pilote :

SNCF Réseau, G&C, SPL Lyon Confluence

Partenaires :

Etat, Région Auvergne-Rhône-Alpes, SNCF Mobilités.

Coût, clé de financement, moyens :

40 millions d'euros pour les phases 2018 à 2019.

Avancées du projet en 2020 :

La phase 1 a été achevée à l'été 2020. Il reste la démolition des escalators côté archives. La maitrise d'ouvrage de la Métropole de Lyon s'achèvera en 2021.



Fiche AML-4C : Aménagements du PEM de Saint-Etienne Châteaureux

Désignation :

Le PEM de Châteaureux met en relation TGV, TER, tramways, bus et 2 réseaux interurbains. Son aménagement, en 2006, demeure très bon, mais son fonctionnement et sa lisibilité pour l'utilisateur peuvent être améliorés :

- Amélioration du jalonnement interne au site du PEM et développer le stationnement vélos sur le parvis de la gare.
- Développement de l'information voyageurs multi réseaux en temps réel. A partir des données disponibles grâce à l'application multimodale «Moovizy» développée par Saint-Etienne Métropole, une ou plusieurs bornes d'information voyageurs pourraient être installées sur le PEM.
- A moyen / long terme, une passerelle doit permettre d'ouvrir la gare sur le secteur de projet urbain de Châteaureux Nord / quartier du Soleil (ZAC EPA-SE) sur lequel d'importants programmes économiques et résidentiels sont en cours de programmation, ainsi qu'une relocalisation du parc relais TER.

Lieu / échelle d'application :

Saint-Etienne Châteaureux.

Objectif(s) :

- Rationnaliser et développer la fonction P+R TER, au nord du site.
- Ouvrir la gare sur sa face nord pour accompagner le développement urbain important du quartier (EPA-SE, SEM, VSE), et faciliter les intermodalités par-delà le faisceau ferroviaire.
- Développer l'utilisation et le stationnement des vélos dans le quartier et dans le PEM.

Maitre d'ouvrage / pilote :

Saint-Etienne Métropole / Région AURA.

Partenaires :

Exploitants, Départements (Loire, Haute-loire), EPASE, Ville de Saint-Etienne

Coût, clé de financement, moyens :

Avancées du projet en 2020 :

Phase de négociation pour l'élaboration du prochain Plan Etat/Région. L'EPASE porte un projet pour la mise en place d'une passerelle fin de connecter les quartiers situés au nord du faisceau ferroviaire à la gare. De plus, l'application de la loi LOM (article 53) permettra de renforcer l'offre de stationnement vélo sécurisée en gare.

Fiche AML-5-SMT : Parcs relais

Désignation :

Diagnostic des différents types de parcs relais existant sur «l'aire métropolitaine Lyon-St-Etienne» et rentrant dans le périmètre du PAI : étude portant sur les tarifications, les modalités d'accès et de gestion ainsi que sur les sites qui font ou pourraient faire l'objet de projets de création ou d'extension.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre de «l'aire métropolitaine Lyon-St-Etienne».

Objectif(s) :

- Encourager le rabattement sur le réseau ferroviaire ; maîtriser le stationnement dans les pôles d'échanges (mieux gérer les effets de saturation et de débordement) et les effets de report des usagers entre les sites d'un bassin.
- Partager les connaissances et «bonnes pratiques» et définir collectivement des perspectives d'amélioration de fonctionnement, de dimensionnement ou de création de nouveaux sites pour une gestion partagée et homogène et pour plus de lisibilité pour les usagers ;
- Avoir une meilleure connaissance de la fréquentation des parkings et des profils des usagers ;
- Prendre en compte les projets et souhaits d'évolution de l'offre TC dans la perspective de création de nouveaux sites ou de nouveaux aménagements des sites existants ;
- Réfléchir aux possibilités de prioriser l'accès pour certains usagers (covoitureurs...) et aux modalités de contrôles ;
- Réfléchir à mettre en place une information dynamique à proximité des P+R.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Région, SYTRAL, Métropoles de Lyon et de Saint-Etienne, Communautés d'agglomérations, CEREMA, Université Lyon 3 - Master ITP2D - Ingénierie des transports et politiques de déplacements durables...

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML pour l'étude. Pour les pistes d'action et évolution : financement propre à chaque partenaire concerné.

Avancées du projet en 2020 :

Entre fin 2019 et début 2020, via un atelier d'étudiants en mobilité de Lyon 3, 3 gares ont fait l'objet d'une analyse des pratiques de stationnement autour des gares : Ambérieu-en-B., Rive-de-G. et Villefranche-sur-S.

En 2020, dans le cadre d'une coopération public / public SMT AML / CEREMA, un état de l'art des stratégies de parcs-relais autour des TC périurbains et/ou ferroviaires a été réalisé par le CEREMA.

Afin de compléter les travaux du PAI et en subsidiarité des études locales et régionales (ou encore de la démarche de l'Etat d'amélioration des déplacements entre Lyon et Saint-Etienne), un accord-cadre d'études a été notifié en 2020 portant en particulier sur les parcs-relais, leur gestion, leur usage et les services en gares de l'AML. Une trentaine de gares seront étudiées au total, avec une approche par corridor. La première tranche commençant début 2021 portera sur les gares de Brignais, St-Chamond, Rive-de-G. et Givors-ville.



Fiche AML-6-SMT : Expérimentation d'innovations intermodales

Plusieurs démarches innovantes existent, émergent ou sont en cours d'expérimentation sur le territoire de l'aire métropolitaine Lyon – Saint-Etienne et pourraient être partagées avec l'ensemble des acteurs :

- Des services de covoiturage dynamique sans réservation sont expérimentés sur les Communautés d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien, les Portes de l'Isère et la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain.
- Une autre navette autonome (MIA) sur le site du parc industriel des Gaulnes à Meyzieu-Jonage avec la particularité de circuler sur route ouverte en lien avec le tramway T3 (Métropole de Lyon, Eiffage Énergie Systèmes, Berthelet, SERL et SYTRAL).
- Autostop partagé à Anse. Projet d'expérimentation porté par la Métropole de Lyon sur la voie réservée au covoiturage sur le tronçon A6-A7 déclassé

Désignation :

Dans la continuité du travail actuel du SMT AML sur la réalisation d'une grille des nouveaux acteurs privés de la mobilité, est proposée une démarche de veille sur les projets visant à faciliter l'intermodalité.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre du SMT AML

Objectif(s) :

Suivre les innovations technologiques et/ou servicielles ;

- Le cas échéant faciliter le montage de projets dans les PEM ou territoires adaptés.
- Contribuer à faire se croiser les offres d'innovation et les besoins des AO.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Membres du syndicat, autres AO concernées, exploitants ; CEREMA, pôle CARA, PNR du Pilat.

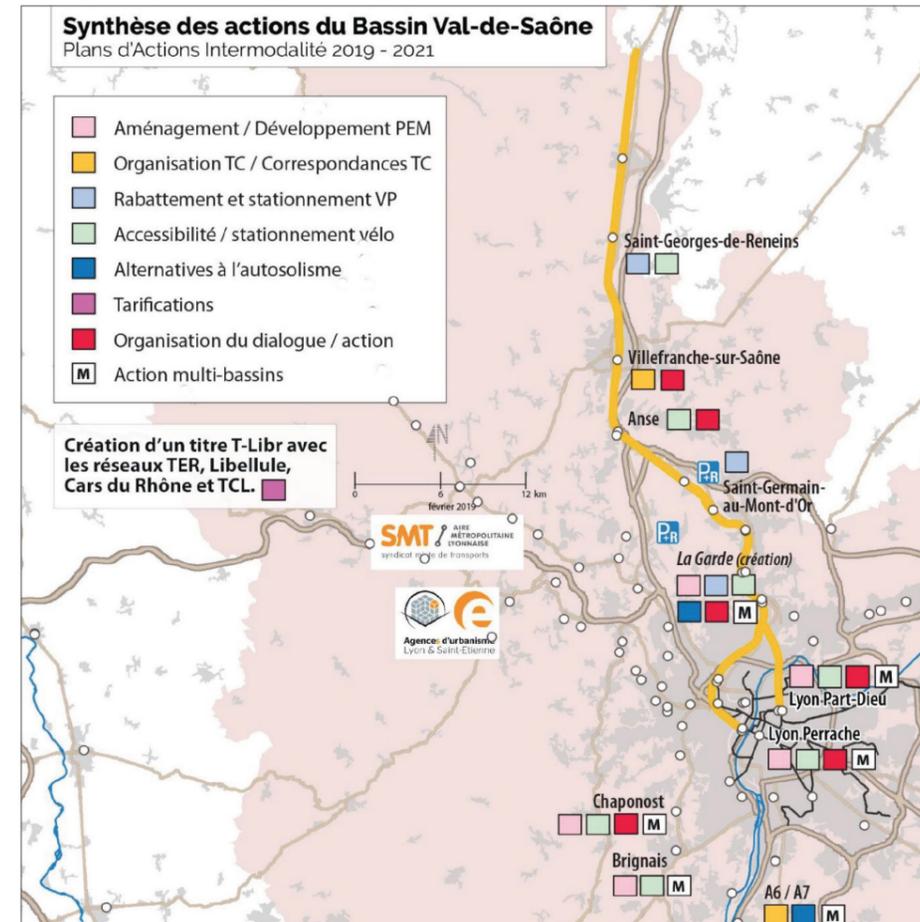
Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML pour l'animation de la démarche

Pour les pistes d'action et évolution : financement propre à chaque partenaire concerné / aides éventuelles....

Avancées du projet en 2020 :

Depuis mars 2020, la CCPA expérimente une démarche innovante de plateforme d'accompagnement à l'intermodalité sur le territoire. Ceci prend deux aspects. D'une part, 4 hubs de mobilité ont été installés en mars 2020 sur le territoire, aux terminus des lignes de covoiturage. Ce sont des petites structures autonomes en énergie qui offrent aux usagers un espace d'attente et d'information tous modes confondus. En parallèle, PIM Mobility développe une interface web avec un compte de mobilité qui permet d'accéder à de l'information ainsi qu'à un diagnostic de mobilité personnalisé pour trouver une alternative crédible à la voiture individuelle. Les versions de cette plateforme sont livrées au fur et à mesure depuis mars 2020.



Bassin VAL DE SAÔNE

2

Les actions spécifiques au bassin Val de Saône

- | | | |
|-------------------|--|------|
| Fiche VS-1 | Étude sur l'optimisation des liaisons TC avec la gare de Villefranche | > 16 |
| Fiche VS-2 | Développement de la gare d'Anse | > 17 |
| Fiche VS-3 | Création d'un titre T-libr avec les réseaux TER, Libellule, Cars du Rhône et TCL | > 18 |
| Fiche VS-4 | Création d'un P+R à Saint-Germain-au-Mont d'Or | > 19 |
| Fiche VS-5 | Agrandissement du parking et aménagement des abords de la gare de Saint-Georges-de-Reneins | > 20 |





Fiche VS-1 : Etude sur l'optimisation des liaisons TC avec la gare de Villefranche-sur-Saône

Désignation :

Etudier les possibilités d'ajustement des horaires entre réseaux TC (Cars du Rhône, Libellule, TER, TAD) sur le territoire de la CAVBS.

Lieu / échelle d'application :

Gare de Villefranche-sur-Saône.

Objectif(s) :

- Identifier les besoins en mobilité pour améliorer la complémentarité entre réseaux TC et la lisibilité des offres pour l'utilisateur.
- Optimiser les rabattements en transport en commun et les articulations entre réseaux de transports dans un contexte où notamment les lignes TAD du réseau Libellule qui desservent la gare sont très peu utilisées pour cette fonction.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SYTRAL

Partenaires :

Communauté d'agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône, Départements du Rhône et de l'Ain, Région AURA, exploitants réseaux, CC Beaujolais Pierres Dorées, CC Dombes-Saône-Vallée.

Coût, clé de financement, moyens :

Avancées du projet en 2020 :

Le SYTRAL a été sollicité par la CA Villefranche Beaujolais Saône pour établir un PDU/PDM. Les évolutions liées à la LOM préciseront en 2021, via des ordonnances et/ou décrets, les conditions dans lesquelles l'établissement public qui se substituera au SYTRAL devra établir un ou plusieurs Plans de mobilité. Dans ce contexte, le travail n'a pas encore commencé.

Fiche VS-2 : Développement de la gare d'Anse

Désignation :

- Améliorer les accès : aménagements dédiés piétons et vélos.
- Faciliter le rabattement : déplacement de la consigne vélo, mise en place d'un emplacement réservé pour les trottinettes.
- Mise en place d'une signalétique en lien avec une expérimentation nationale de la SNCF.

Lieu / échelle d'application :

Gare d'Anse et ses abords.

Objectif(s) :

- Améliorer l'attractivité de la gare d'Anse et l'intégrer dans le développement et renouvellement de la ville (densification avec création de 700 logements et développement du port d'Anse).
- Répondre à la saturation du parking gare qui perturbe le stationnement dans le centre-ville en améliorant l'accessibilité par les modes actifs.

Maitre d'ouvrage / pilote :

Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées.

Partenaires :

Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées, Région AURA, SCOT Beaujolais, Département du Rhône, exploitants réseaux, Société d'équipement et aménageur urbain du Rhône (SERL).

Coût, clé de financement, moyens :

Avancées du projet en 2020 :

Mise en place d'un nouveau plan de stationnement accompagné par la mise en place fin 2019 d'une signalétique «piétonne» aux abords de la gare. Pour les accès cyclables, des réflexions sont en cours.



Fiche VS-3 : Création d'un titre T-libr M avec les réseaux TER, Libellule, Cars du Rhône et TCL

Désignation :

Intégrer les réseaux Libellule de la Communauté d'Agglomération de Villefranche-Beaujolais-Saône et Cars du Rhône dans l'offre T-Libr.

Lieu / échelle d'application :

Communauté d'Agglomération de Villefranche-Beaujolais-Saône.

Objectif(s) :

Promouvoir l'usage des transports collectifs et améliorer l'intermodalité pour l'utilisateur avec une tarification intégrée entre le ferroviaire et les transports en commun urbains (service Libellule de l'agglomération de Villefranche-sur-Saône).

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

SYTRAL, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Communauté d'Agglomération de Villefranche-Beaujolais-Saône.

Coût, clé de financement, moyens :

Avancées du projet en 2020 :

Etude en cours (SMT AML, SYTRAL, Région) avec perspective de mise en service en 2021.

Fiche VS-4 : Création d'un parc-relais à Saint-Germain-au-Mont-d'Or

Désignation :

- Création d'un parc-relais en ouvrage à la gare de Saint-Germain-au-Mont-d'Or (entre 500 et 700 places en plus des 320 places déjà existantes).
- Parking en ouvrage de 600 places avec contrôle d'accès et réservation aux abonnés SNCF. 100 places réservées aux covoitureurs.

Lieu / échelle d'application :

Gare de Saint-Germain-au-Mont-d'Or.

Objectif(s) :

- Améliorer les conditions de rabattement sur l'axe TER Val de Saône.
- Développer un P+R en entrée d'agglomération lyonnaise en cohérence avec la notion de porte d'entrée prévue au PDU.

Maitre d'ouvrage / pilote :

Métropole de Lyon.

Partenaires :

Région Auvergne-Rhône-Alpes, SNCF Voyageurs, SNCF Gares & Connexions, Saint-Germain-au-Mont-d'Or, SYTRAL, SMT AML.

Coût, clé de financement, moyens :

Avancées du projet en 2020 :

Un parking supplémentaire provisoire de 150 places (le long de la RD) a été ouvert en mars 2020.

Projet de parking en ouvrage de 600 places avec contrôle d'accès et réservation aux abonnés SNCF. 100 places seraient réservées aux covoitureurs. Lancement du marché global de performance en septembre 2020 pour désigner le concepteur / exploitant (pendant 7 à 8 ans). Début des travaux envisagé en Juillet 2022 (et neutralisation du parking de 200 places actuelles) pour une livraison en septembre 2023.

Une réflexion est en cours pour implanter une consigne collective TER+vélo par SNCF Voyageurs. SNCF Gares et Connexions accompagne le projet avec une amélioration de la signalétique, le repositionnement des consignes individuelles, ou encore l'aménagement de stationnement pour deux roues motorisés. Ces aménagements sont financés par la Région AURA et SNCF Gares et Connexions. Les travaux sont prévus fin 2021/2022.



Fiche VS-5 : Agrandissement du parking et aménagement des abords de la gare de Saint-Georges-de-Reneins

Désignation :

Création de 140 places supplémentaires dans le parking et de cheminements modes actifs pour faciliter l'accès à la gare.

Lieu / échelle d'application :

Gare et abords de Saint-Georges-de-Reneins.

Objectif(s) :

- Développer l'attractivité de la gare de Saint-Georges-de-Reneins et son accessibilité par les modes actifs.
- Veiller à articuler les conditions d'accès et/ou la tarification du parc-relais avec l'offre existante ou projetée dans les autres gares du corridor.

Maitre d'ouvrage / pilote :

Communauté de communes Saône Beaujolais.

Partenaires :

Région Auvergne-Rhône-Alpes, exploitants réseau, Saint-Georges-de-Reneins, Département du Rhône, SMT AML

Coût, clé de financement, moyens :

Avancées du projet en 2020 :

Objectif d'agrandissement du parking et d'aménagement des abords de la gare de Saint-Georges-de-Reneins. Le projet est bien engagé, mais ne devrait pas se concrétiser avant 2021 (enfouissement des réseaux). Le parking devrait compter 140 places.



Les actions multi-bassins concernant le bassin Gier - Mornantais



Fiche OLR-VS-1

Aménagement du PEM de l'échangeur routier de la Garde (axe A6/A7)

> 22

Fiche VS-VR-GM1

Voie de circulation réservée au covoiturage sur A6/A7

> 23

Bassin

VAL DE SAÔNE





Fiche OLR-VS-1 : Aménagement du PEM de l'échangeur routier de la Garde

Désignation :

Aménager le nouveau pôle multimodal de la Garde :

- Parc-relais d'environ 150 places extensible à 400 places en lien avec le terminus de la nouvelle ligne express sur M6 connectée aux autres lignes de transport collectif (lignes TCL 3,61 et 89, ligne Cars du Rhône 118).
- Créer une aire de covoiturage accompagnée d'une plateforme de mise à disposition de véhicules en autopartage.
- Installation d'une consigne sécurisée pour les vélos.
- Création d'un espace couvert.

Lieu / échelle d'application :

Nord de l'échangeur de la Garde sur la M6.

Objectif(s) :

Favoriser l'intermodalité en facilitant l'accès aux alternatives à l'autosolisme telles que le covoiturage et les transports collectifs.

Maitre d'ouvrage / pilote :

Métropole de Lyon

Partenaires :

SYTRAL, Etat

Avancées du projet en 2020 :

Aménagement d'un pôle d'échanges multimodal à Irigny-Yvours, inauguré en septembre 2019.

Début 2021 mise en place d'un nouveau bus express 15E permettra de relier Irigny à Bellecour en un trajet de 15 minutes sans arrêt intermédiaire entre les deux terminus en empruntant la voie dédiée au covoiturage sur la M7.



Fiche VS-VR-GM1 : Voie de circulation réservée au covoiturage sur l'axe A6 - A7

Désignation :

Mise en place d'une voie réservée au covoiturage en lien avec le déclassement de l'axe A6 - A7

Lieu / échelle d'application :

Métropole de Lyon

Objectif(s) :

- Favoriser la pratique du covoiturage mais également des transports en commun sur la voie réservée.
- Améliorer la fiabilité des circulations et réduire les pics de congestion automobile.

Maitre d'ouvrage / pilote :

Métropole de Lyon

Partenaires :

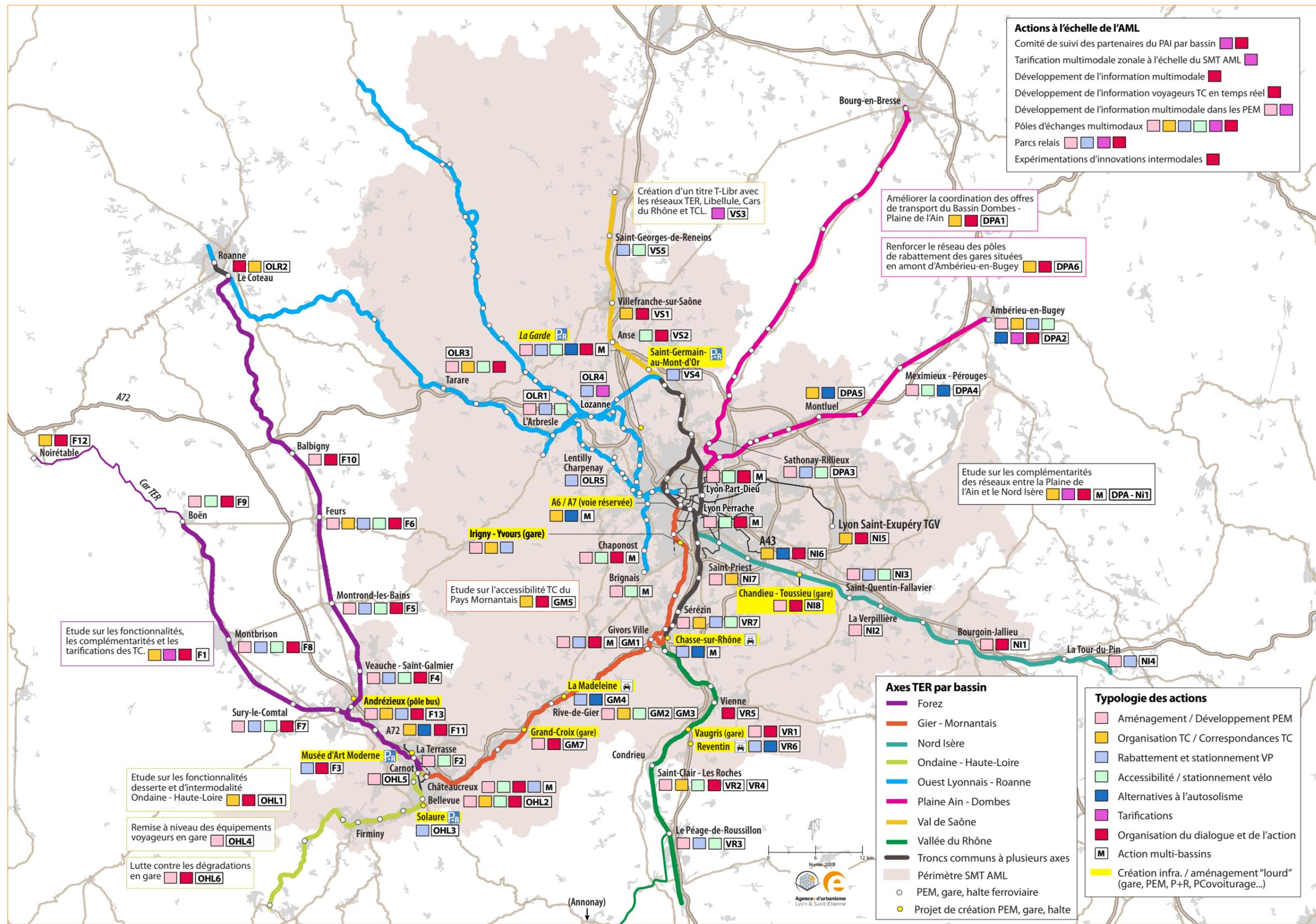
Métropole de Lyon, Sytral, l'Etat et la caisse des Dépôts et des Consignations

Coût, clé de financement, moyens :

Avancées du projet en 2020 :

La voie covoiturage a été inaugurée en décembre 2020 pour une phase d'expérimentation d'un mois. Les contrôles policiers pour non-respect de la voie covoiturage seront effectifs à partir du 18 janvier 2021.

Les 75 actions cartographiées sur l'ensemble du périmètre de l'aire métropolitaine lyonnaise



Glossaire

AO : Autorités organisatrices

AURA : Auvergne-Rhône-Alpes

BUCOPA : Syndicat Mixte Bugey
Côtière Plaine de l'Ain

CA3B : Communauté d'agglomération
du bassin de Bourg-en-Bresse

CAVBS : La communauté
d'agglomération Villefranche-
Beaujolais-Saône

CCMP : Communauté de communes
de Miribel et du Plateau

CCPA : Communauté de communes de
la Plaine de l'Ain

CEREMA : Centre d'études et
d'expertise sur les risques,
l'environnement, la mobilité et
l'aménagement

CPER : Contrat de plan État-Région

COPLER : Communauté de communes
du Pays entre Loire et Rhône

CCVG : Communauté de Communes
de la Vallée du Garon

DSP : Délégation de service public

EPASE : Établissement Public
d'Aménagement de Saint-Etienne

EPCI : Établissement public de
coopération intercommunale

HPM : Heure de pointe du matin

IFSTTAR : Institut français des
sciences et technologies des
transports, de l'aménagement et des
réseaux

PAI : Plan d'Actions Intermodalité
2019-2020 pour l'aire métropolitaine
lyonnaise

PEM : Pôle d'échange multimodal

PMR : Personne à mobilité réduite

PNR : Parc Naturel régional

P+R : Parc relais

SAEIV : Système d'aide à l'exploitation
et à l'information voyageurs

SCOT : Schéma de cohérence
territoriale

SD'AP : Schéma Directeur
d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité
Programmée

SMT AML : Syndicat mixte de
transports pour l'aire métropolitaine
lyonnaise

SPL : Société publique locale

STAS : Société de transports
de l'agglomération stéphanoise,
également dénomination commerciale
du réseau
de Saint-Etienne Métropole

SYTRAL : Syndicat mixte des
transports pour le Rhône et
l'agglomération lyonnaise

TAD : Transport à la demande

TCNU : Transport collectif non-urbain

TER : Transport express régional

TCU : Transport collectif urbain

TIL : Transports interurbains de la Loire

VAE : Vélo à assistance électrique

VPC : Véhicule particulier conducteur

VPP : Véhicule particulier passager

ZAC : Zone d'aménagement concerté

Légende



Non démarré

dans ce cas de figure,
aucune étude ni travaux n'a
été lancé, le projet est au
point mort



En cours d'études

dans ce cas de figure, le
porteur de projet a lancé
des études en prévision des
futurs travaux.



Réalisation en cours

dans ce cas de figure, des
travaux sont en cours pour
la réalisation d'un ouvrage
ou la mise en œuvre
opérationnelle d'un projet.



Finalisé

dans ce cas de figure, le
projet ou l'ouvrage a été
terminé et est fonctionnel
pour les usagers.

Crédits

Directeur de publication : Thierry KOVACS

Co-directrice de la publication : Rachel HAAB-LAB

Coordination publication : Axel SAGNARDON

Crédits photos : Région Auvergne - Rhône - Alpes, SYTRAL, Saint-Etienne Métropole, CAPI, Vienne-Condrieu Agglomération, Kéolis, Nicolas_Robin SYTRAL, Pixabay, Wikimedia, Google Maps.

Crédits cartes : Réseau d'ingénierie métropolitain des Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne

Infographie : Karine Boissy / 0667067769

02/2021 - Ne pas jeter sur la voie publique



Contact

Pour toute question relative aux fiches actions du PAI, veuillez contacter :

Axel Sagnardon

a.sagnardon@smtaml.fr

06 03 47 88 45

SMT AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat mixte de transports

Rachel Haab-Lab, Directrice SMT AML
r.haabl@smaml.fr • Tél. 06 20 40 91 75

Nos membres

